



PRODUCTION ARBORICOLE



Public

- Salariés agricoles
- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Définir un itinéraire technique de conduite des arbres fruitiers (plantation, taille, irrigation, récolte...)
- Observer les arbres fruitiers de manière régulière afin de repérer des maladies ou bio-agresseurs
- Élaborer un plan de gestion des bio-agresseurs (mesures prophylactiques, observations et comptages, méthodes de bio-contrôle arboricole, traitements phytosanitaires)
- Réaliser les tailles de fructification et en vert



Durée

- 15 jours



Dates

- 3 jours par mois, étalés sur 6 mois (9-11 Décembre, 27-29 Janvier, 10-12 Février, 7-9 Avril, 26-28 mai)



Financements possibles

- 1575 euros
- Agriculteur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ociat)
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter